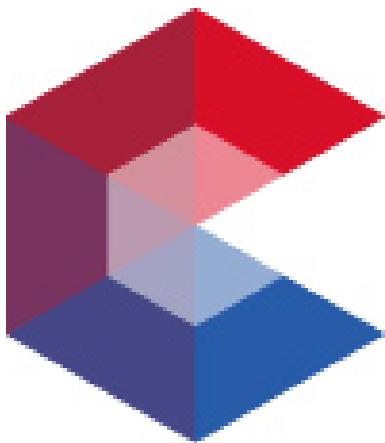


<https://clg-de-la-bechellerie-st-cyr-sur-loire.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article200>



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION 2018

- Les enseignements - Pôle littéraire - Histoire, Géographie, Enseignement Moral et Civique -



Date de mise en ligne : samedi 22 décembre 2018

Copyright © Collège La Béchellerie - Tous droits réservés

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Qu'est-ce que le Concours de la Résistance et de la Déportation (CNRD) ?

Le Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD) a été institué en 1961 par Lucien Paye, alors Ministre de l'Education nationale à la suite d'initiatives d'associations d'anciens résistants et déportés dans un certain nombre de départements à partir de 1955.

Son objectif est de perpétuer la mémoire et l'histoire de la résistance et de la déportation afin de permettre aux jeunes générations de s'en inspirer et de tirer des leçons civiques dans leur vie d'aujourd'hui. Chaque année, un thème est défini par le jury national. Le thème retenu pour cette année est : « S'engager pour libérer la France »

Les élèves peuvent concourir dans deux catégories :

- * catégorie 3 : rédaction d'un devoir individuel en classe (2 heures)
- * catégorie 4 : réalisation d'un travail collectif pouvant prendre différentes formes (groupes de 2 à 5 élèves) : mémoire, diaporama, livre numérique, site internet, film, document sonore, exposition, oeuvre d'art...

Les récompenses sont décernées aux niveaux départemental, académique et national.

Le CNRD au collège de la Béchellerie :

La préparation est ouverte aux élèves volontaires de 3e (la présentation du CNRD est faite chaque année en fin de 4e). Elle consiste en une séance d'une heure par semaine (entre septembre et mars) encadrée par Mme Plassart et M. Boussès.

Les séances sont consacrées à des travaux de recherches et de méthodologie dans l'optique de l'épreuve choisie. Les élèves pourront être amenés à rencontrer des témoins de la période, à se rendre sur les lieux de mémoire de la Déportation mais aussi à fréquenter les archives municipales, départementales ou tout autre lieu de recherche.

Les compétences nécessaires à la participation au concours s'inscrivent dans les exigences du Diplôme National du Brevet et préparent à celles du lycée. C'est aussi l'occasion de travailler de façon différente tout en approfondissant un des thèmes du programme d'histoire de la classe de troisième et tout en s'interrogeant sur la mémoire de la Seconde Guerre Mondiale.

M. Bousses (professeur d'Histoire Géographie)

Quelques liens :

* Site internet officiel du CNRD : <https://www.reseau-canope.fr/cnrd/>

* Lien vers le Padlet destiné aux élèves volontaires du collège : www.padlet.com/CNRD/bechellerie